MAIRIE DE VILLEBLEVIN (Yonne)

Envoyé en préfecture le 12/03/2020
Reçu en préfecture le 12/03/2020
Affiché le
ID : 089-218904498-20200304-COMM_BP_2020-BF

Mairie de VILLEBLEVIN (89340)
Note Synthétique sur les Budgets Primitifs 2020
Voté le mercredi 4 mars 2020

L'article 107 de la loi NOTRe (portant nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015 crée de nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux.
Ainsi, cette note brève et synthétique retrace les informations financières essentielles de la collectivité. Elle est transmise au représentant de l'État et publiée en mairie.

BUDGET PRINCIPAL 2020

1/ Données synthétiques sur la situation financière de la commune

La population totale de Villeblevin : source INSEE

2016	2017	2018	2019	2020
1859 hab	1869 hab	1877 hab	1886 hab	1896 hab

L'analyse des ratios de Villeblevin :

La population DGF de Villeblevin :

2016	2017	2018	2019
1945 hab	1931hab	1939 hab	1952 hab

u Dépenses réelles de fonctionnement (DRF) / population :

2016	2017	2018	2019
621 €	768 €	689 €	641€

v Recettes réelles de fonctionnement (RRF) / population :

2016	2017	2018	2019
754 €	684 €	1248 €	791€

Ces 2 ratios permettent de comparer les RRF aux DRF, et de suivre la maîtrise des dépenses par rapport aux recettes. À noter un ratio RRF/population, très supérieur en 2018 par rapport à l'année 2017 et 2019 en raison de libéralités exceptionnelles reçues par la commune.

w Produit des impositions directes / population :

2016	2017	2018	2019
409 €	419 €	437 €	425€

Ce ratio tient compte de la revalorisation des bases de fiscalité.

Envoyé en préfecture le 12/03/2020
Reçu en préfecture le 12/03/2020
Affiché le
ID : 089-218904498-20200304-COMM_BP_2020-BF

ÉVOLUTION DES BASES

	Taxe Habitation	Taxe foncière bâtie	Taxe foncière non bâtie	Cotisation foncière Des entreprises
% évolution 2016-2017	+ 7.17%	+7.76%	+3.23%	-12.98 %
Bases Effectives 2018	2 117 187	1 456 407	38 662	100 160
% évolution 2017-2018	+3.21%	+1.69%	+1.49%	+6.29%
Bases Effectives 2019	2 128 915	1 504 093	39 254	PASSAGE DE LA CCYN EN FISCALITÉ PROFESSIONNELLE UNIQUE
% évolution 2018-2019	+0.554%	+3.274%	+1.531%	
Bases Prévisionnelles 2020	2 128 915	1 504 093	39 254	

Pour mémoire, les bases de fiscalité entre 2013 et 2014 n'étaient pas très dynamiques, elles avaient fortement augmentées entre 2014 et 2015. Le tableau ci-dessus, montre que depuis 2016, les bases ont tendance à augmenter mais de plus en plus faiblement.
Les bases de fiscalité 2020 ne sont pas connues au jour du vote du budget 2020, le produit attendu est donc calculé sur les bases effectives de 2019.

ÉVOLUTION DES TAUX

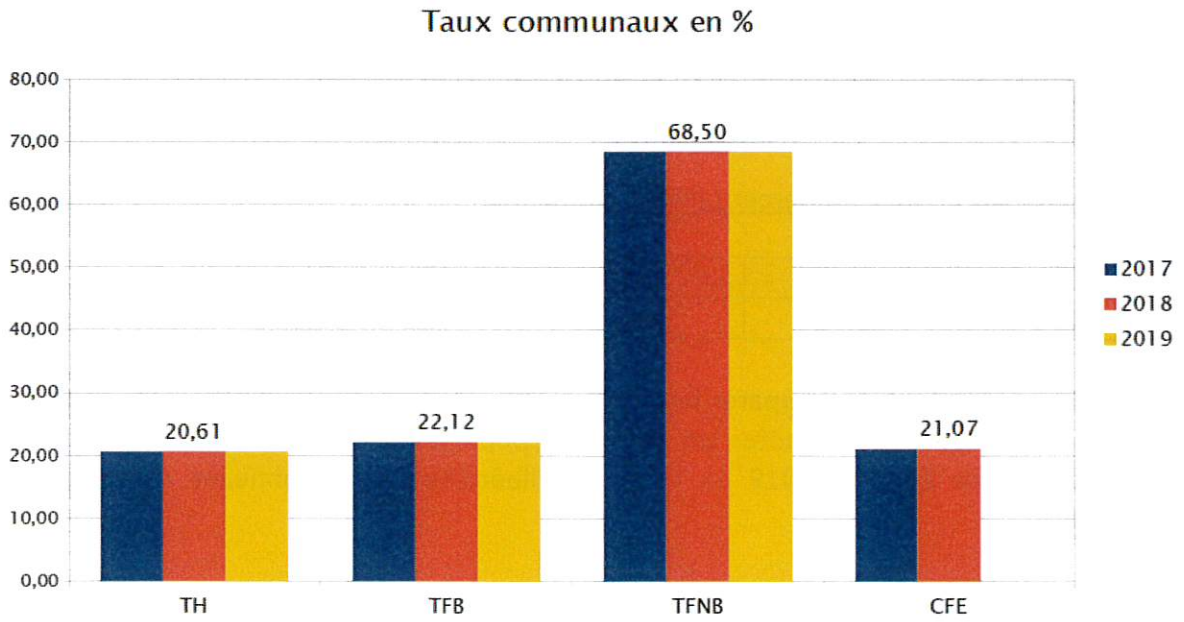

Le graphe ci-dessus montre que les taux n'ont pas évolué sur la période considérée. En 2019 la CFE est prélevée par la CCYN et rendue aux communes sous forme d'attribution de compensation.

Envoyé en préfecture le 12/03/2020
Reçu en préfecture le 12/03/2020
Affiché le
ID : 089-218904498-20200304-COMM_BP_2020-BF

Pour 2020, les taux d'imposition resteront stables.

y Dépenses d'équipement brut / population :

2016	2017	2018	2019
239 €	126 €	73€	105€

Ce ratio évalue l'investissement de la commune, réalisé dans les infrastructures dédiées aux habitants, regroupant ainsi les dépenses liées à l'achat de terrains, à la construction des bâtiments, à l'aménagement et l'équipement des locaux, l'achat de véhicules, ainsi que tout autre instrument de travail durable.

z Encours de la dette/population :

2016	2017	2018	2019
351 €	336 €	328€	319€

État de la dette sur 10 ans :

LIQUIDITES

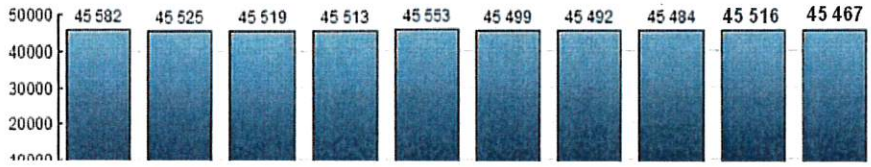

Remboursement capital

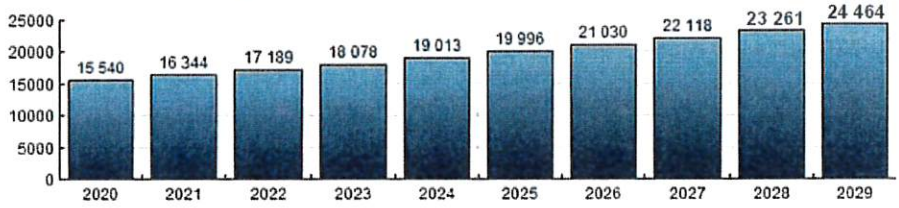

Capital restant dû

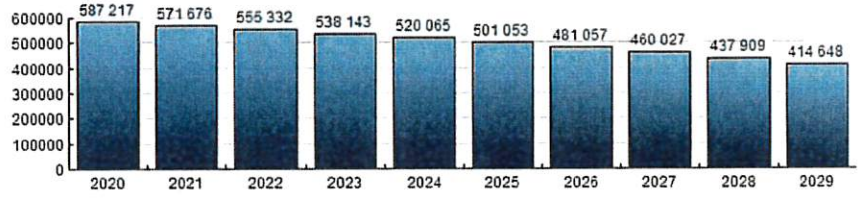

Remboursement intérêts

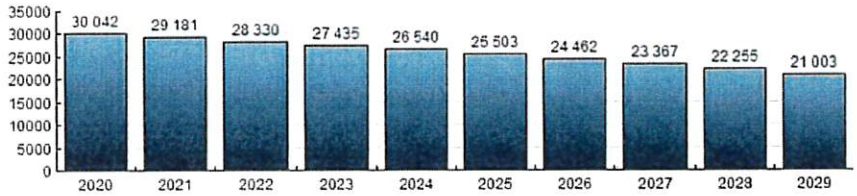

Envoyé en préfecture le 12/03/2020
Reçu en préfecture le 12/03/2020
Affiché le
ID : 089-218904498-20200304-COMM_BP_2020-BF

État de la dette totale (budget principal) :

L'encours de la dette est la somme des emprunts (intérêts et capital) à long et moyen terme restant dus au 31 décembre.

La structure de la dette inscrite au budget principale est composée de 2 emprunts à taux fixe (restaurant scolaire et voirie 2008).

EN COURS DE LA DETTE (période du 01/01/2020 au 31/12/2020)

Période	N°	Objet	Date Acq.	Durée	Per	Date Fin	Montant	CRD	IPO	Intérêts	Amortissement	Liquidité	Taux
3-2020	E38	Restaurant Scolaire	23/06/2008	30	T	25/06/2038	295 300	229 296,13	121 182,12	2 877,67	1 897,41	4 775,08	5,02
6-2020								227 398,72	118 328,27	2 853,85	1 921,23	4 775,08	
9-2020								225 477,49	115 498,53	2 829,74	1 945,34	4 775,08	
12-2020								223 532,15	112 693,20	2 805,33	1 969,75	4 775,08	
								Total restaurant scolaire		11366,59	7733,73	19100,32	
4-2020	E36	Voirie Rue Montagne + Pierre Larousse VOIRIE 2008	30/10/2008	35	S	30/10/2043	422 000	357 920,46	264 861,00	9 388,25	3 853,55	13 241,80	5,234
10-2020								354 066,91	255 573,81	9 287,19	3 952,96	13 240,15	
								Total Voirie 2008		18675,44	7806,51	26481,95	
								Total général		30 042,03	15540,24	45 582,27	

Envoyé en préfecture le 12/03/2020
Reçu en préfecture le 12/03/2020
Affiché le
ID : 089-218904498-20200304-COMM_BP_2020-BF

DGF (dotation globale de fonctionnement) / population :

2016	2017	2018	2019
186€	162€	184€	181€

Ce ratio permet de visualiser le niveau de la DGF par habitant et donc le niveau de financement de l'État à l'habitant.

Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement :

2016	2017	2018	2019
0.42	0.39	0.37	0.40

Ce ratio mesure la charge de personnel de la collectivité. C'est un coefficient de rigidité, car c'est la part de la dépense incompressible quelle que soit la population de la collectivité. On peut constater ici que cette part est maîtrisée et stable.

(Dépenses réelles de fonctionnement + Remboursement de la dette en capital) / Recettes réelles de fonctionnement :

2016	2017	2018	2019
0.83	1.13	0.56	0.82

Ce ratio s'appelle la marge d'autofinancement. C'est la capacité de la commune à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées.
Plus le ratio est faible, plus la commune peut financer ses investissements par l'autofinancement sans avoir nécessairement recours à l'emprunt.
Avec un ratio supérieur à 100%, les investissements restent possibles sans autofinancement mais avec uniquement le recours à l'emprunt. Pour Villeblevin, ce ratio est relativement stable.

2/ Liste des concours attribués par la commune sous forme de prestations en nature ou de subventions

Voir tableaux joints en annexe :
- Annexe 1 : tableau des subventions aux associations pour l'année 2019
- Annexe 2 : tableau des prestations en nature accordées aux associations 2020

MAIRIE DE VILLEBLEVIN - COMMUNE DE VILLEBLEVIN

04/03/2020	Récapitulatif pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020	1 / 1

Soldé	Code	TYPE / Référence	Date d'acquisition	Organisme prêteur / Objet	Devise	Montant	Date fin	CRD au 31/12/2020	IRD au 31/12/2020	Capital remboursé sur la période
Budget COMMUNE										
☐	G 3	Garantie 5069870	19/02/2014	Caisse des dépôts et consignations MON LOGIS - LOGEMENTS	EURO	589 700,00	13/01/2057	429 783,39	238 878,25	14 019,64
☐	G 4	Garantie 5069871	19/02/2014	Caisse des dépôts et consignations MON LOGIS - LOGEMENTS	EURO	582 000,00	13/01/2057	421 861,32	173 170,68	14 572,48
☐	G 5	Garantie 5069872	19/02/2014	Caisse des dépôts et consignations MON LOGIS - LOGEMENTS	EURO	92 000,00	13/01/2067	69 776,81	39 219,75	1 294,68
							Total pour budget COMMUNE	**921 421,52**	**451 268,68**	**29 886,80**
							Total général	**921 421,52**	**451 268,68**	**29 886,80**

Envoyé en préfecture le 12/03/2020
Reçu en préfecture le 12/03/2020
Affiché le
ID : 089-218904498-20200304-COMM_BP_2020-BF

3/ Présentation agrégée des résultats du budget principal et des budgets annexes au 31 décembre 2019

	Budget principal	Budget Eau
Fonctionnement		
Recettes	1 526 002.33€	186 048.93€
Dépenses	1 374 282.48€	141 762.08€
Résultat de l'exercice	151 719.85€	44 286.85€
Résultat antérieur reporté	1 135 722.75€	43 884.99€
Résultat fonctionnement	**1 287 442.60€**	**88 171.84€**
Investissement		
Recettes	968 782.10€	59 877.82€
Dépenses	65 962.15€	104 525.00€
Résultat de l'exercice	312 819.95€	- 44 647.18€
Résultat antérieur reporté	91 092.63€	101 004.06€
Résultat d'Investissement	**403 912.58€**	**56 356.88€**
Besoin de financement	318 968.17€	-
Résultat de clôture au 31/12/2019	**1 691 355.18€**	**144 582.72€**

4/ Liste des organismes pour lesquels la commune...

...détient une part de capital

Crédit Agricole Région Bourgogne (1 part sociale)

a) **... a garanti un emprunt**

SA MON LOGIS, 44 avenue Gallieni 10 300 Sainte Savine – A partir de 2018

b) **... a versé une subvention supérieure à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme**

Néant

5/ Tableau retraçant l'encours des emprunts garantis par la commune ainsi que l'échéancier de leur amortissement

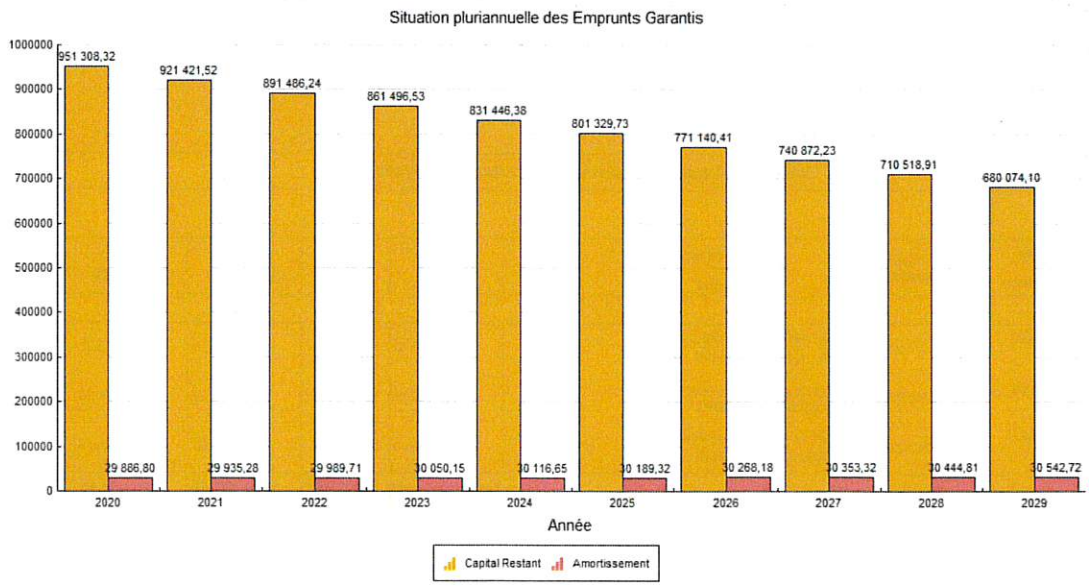

Envoyé en préfecture le 12/03/2020
Reçu en préfecture le 12/03/2020
Affiché le
ID : 089-218904498-20200304-COMM_BP_2020-BF

6/ Liste des délégataires de service public

Néant

7/ Tableau des acquisitions et cessions immobilières

CESSIONS :

Désignation	Immeuble bâti
Localisation	3 Rue de la Compagnie Ferry « Résidence du Bellay » 89100 SENS
Références cadastrales	AX 297 3 rue de la compagnie Ferry Sens AX340 rue Maxime Courtis Sens
Contenance	Appartement – 12a et 81ca
Notaire	Lucile DUMAIRE – Thorigny-sur-Oreuse
Conditions de l'acquisition	Amiable
Montant de la transaction	41 000 € (36 000€ net vendeur)
Date de signature acte notarié	04/10/19

ACQUISITIONS :

Désignation	Non bâti
Localisation	2 rue du Réservoir à Villeblevin
Références cadastrales	E-212
Superficie	00a44ca
Identité du cédant	Consorts RAGOT
Conditions de l'acquisition	Amiable
Montant de la transaction	875.75 €

8/ Engagements pris dans le cadre du contrat de ville signé le 6 juillet 2015

Néant

Envoyé en préfecture le 12/03/2020
Reçu en préfecture le 12/03/2020
Affiché le
ID : 089-218904498-20200304-COMM_BP_2020-BF

BUDGET COMMUNE 2020

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	RECETTES TTC	Reçu 2019	BP 2020	% BP 2020 / Reçu 2019
70	PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	107 205.42	109 710.00	+2.33 %
73	IMPOTS ET TAXES	891 686.04	876 170.00	-1.74 %
74	DOTATIONS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	397 147.52	379 500.00	-4.44 %
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	31 514.08	51 500.00	+63.42%
76	PRODUITS FINANCIERS	2.98	0.00	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (Sans les cessions)	50 511.07	0.00	
013	ATTENUATION DE CHARGES	14 283.69	9 800.00	-31.39 %
	RECETTES REELLES			
77 et 042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS LIEES AUX CESSIONS ET +/- VALUE	84 163.98	14 941.05	
002	RESULTAT DE FONCT. REPORTE	1 135 722.75	968 474.43	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT				

Chapitre 70 = produits des services et du domaine : +2.33 %
Très légère augmentation due :

- Prestation de service : Indemnité compensatrice mensuelle du groupe la Poste dans le cadre de l'organisation de l'agence postale communale.
- Maintien des tarifs de la restauration scolaire et participation à hauteur de 45% des familles à une classe de neige
- Transfert stable de charges de personnel du service de l'eau

Chapitre 73 = impôts et taxes : -1.74 %

- Maintien des taux de la fiscalité locale communale (Taxe Foncière, Taxe d'habitation)
- Bases d'imposition 2019 par rapport à 2018 en hausse en moyenne de 1.78% (très faible) et non connues au jour du vote du budget 2020, les montants attendus calculés sur les bases 2019.
- CVAE, IFER, CFE encaissés par la Communauté de communes dans le cadre de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) et reversés à la commune sous forme d'attribution de compensation sur les bases de l'année 2018

Chapitre 74 = dotations et participations : - 4.44 %
Cela représente 17 647€ € en moins par rapport à 2019 :

Envoyé en préfecture le 12/03/2020
Reçu en préfecture le 12/03/2020
Affiché le
ID : 089-218904498-20200304-COMM_BP_2020-BF

Concernant les dotations de l'état

- La principale, **la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) :** en baisse depuis 2015, stable pour 2018 mais à nouveau en baisse en 2019 de 4.26%.
- Au terme de la loi de finances 2020, l'enveloppe totale de DGF est globalement stabilisée pour la troisième année consécutive, cependant les montants individuels de DGF attribués en 2020 peuvent être en hausse ou en baisse selon l'évolution de situation de la collectivité au regard des critères de calcul (population ; potentiel fiscal et financier...) et des règles de calcul appliquées pour répartir la DGF
- Son montant pour 2020 n'est pas connu au jour du vote du budget.

Année	DGF perçue	Perte en %
2019	181 651€	-4.26%
2018	189 742€	+0.53%
2017	189 110€	-6.23%
2016	201 683€	-9.30%
2015	222 363€	-8.45%

- En ce qui concerne **la Dotation de Solidarité Rurale (DSR)**, stable entre 2016 et 2017, en 2018 une augmentation de 10% par rapport à l'année 2017. Pour 2019, la commune a perçu 75 362€ soit + 2.37% seulement par rapport à 2018

- **Pour la Dotation de Solidarité Urbaine**, notre commune n'en bénéficie pas.

- Au titre de **la Dotation Nationale de Péréquation** (DNP), stable entre 2015 et 2017, en 2018 une augmentation de 7.5% par rapport à l'année 2017. Pour 2019, la commune a perçu 85 256€ soit + 1.99% seulement par rapport à 2018.

- Le montant de ces dernières ne sont pas connus au jour du vote du budget 2020.

Chapitre 75 = autres produits de gestion courante : + 63.42 %

Ce chapitre enregistre les recettes liées aux **locations de nos terres communales, bâtiments communaux** mais aussi **les participations du SDEY** dans le cadre des travaux d'extension ou de dissimulation de réseaux Télécom ce qui explique cette hausse significative puisque la commune a entrepris ce type de travaux dans plusieurs secteurs. Et depuis 2019, au loyer d'un appartement reçu en succession (avec une régularisation en 2019 de loyers 2018 pendant la période de règlement de la succession).

Chapitre 013 = atténuations de charges : -31.39 %

Ce chapitre enregistre :

- les aides de l'Etat pour nos différents contrats – CAE, CUI et emplois d'avenir
- les remboursements de notre assurance du personnel pour les accidents du travail, les arrêts maladie, les congés maternité et paternité (très fluctuants d'année en année)

Il est toujours difficile de prévoir les arrêts maladie, accident etc, c'est pourquoi le montant prévisionnel est sous estimé.

Envoyé en préfecture le 12/03/2020
Reçu en préfecture le 12/03/2020
Affiché le
ID : 089-218904498-20200304-COMM_BP_2020-BF

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	DEPENSES TTC	MANDATE 2019	BP 2020	% BP 2020 / Mandaté 2019
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	391 375.35	753 395.00	+92.50 %
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	484 639.20	603 350.00	+24.49 %
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	156 078.43	187 671.00	+20.24%
66	CHARGES FINANCIERES	30 760.22	30 045.00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (Sans les cessions)	1 754.84	5 300.00	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	146 178.00	146 200	
	DEPENSES REELLES			
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS LIEES AUX CESSIONS ET +/- VALUE + AMORTISSEMENTS	163 496.44	110 124.20	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		490 467.85	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			

Chapitre 011 = charges à caractère général : + 92.50 %

- Prévisions importantes dues notamment à **l'entretien des bâtiments communaux** (dont vérification et remplacement extincteurs, horloge église), **l'entretien des voies et réseaux**, aux **travaux d'enfouissement de réseaux** (Télécom et fibre) par le SDEY ; fournitures pour les travaux en régie dans les bâtiments, coût des énergies notamment l'électricité, frais de copropriété sur les logements reçus en succession ; classe de neige avec participation communale de 55%.
- Prévision de la reprise éventuelle par la commune du centre de loisirs et l'organisation du périscolaire : location de salles, achats prestations de service (cantine) etc..

Chapitre 012 = charges de personnel : +24.49 %

L'augmentation est due notamment à :

- La reprise éventuelle de l'organisation du périscolaire par la commune qui nécessite l'embauche de personnels qualifiés ainsi que des mises à disposition supplémentaires d'animateurs
- Embauche aux services techniques municipaux de deux agents polyvalents pour permettre à un agent de maîtrise d'être détaché au bureau technique en mairie pour assurer le suivi des travaux, la réalisation de dossiers techniques etc...
- Des avancements de grades et d'échelon des agents

Chapitre 65 = Autres charges de gestion courante : +20.24%

Ce chapitre enregistre principalement :

- les dépenses relatives aux élus stables (indemnités, frais de mission, formations)
- les dépenses relatives aux subventions aux associations stables

Envoyé en préfecture le 12/03/2020
Reçu en préfecture le 12/03/2020
Affiché le
ID : 089-218904498-20200304-COMM_BP_2020-BF

- les dépenses pour la subvention à verser au CCAS et Caisse des écoles en hausse depuis deux ans en raison depuis plusieurs années d'une baisse des recettes de ces entités.
- les dépenses prévisionnelles pour des admissions en non-valeur
- les dépenses relatives aux cotisations pour le service Incendie qui a connu en 2018 et 2019 une hausse très significative (en 2018 42 750€, pour 2019 47 500€), et encore en 2020 (47 987€) ; contributions aux organismes de regroupement notamment le SIVOM (remboursement emprunt du gymnase notamment)

Chapitre 66 = Charges financières
Ce chapitre enregistre **les intérêts des emprunts.** Il reste stable.

L'INVESTISSEMENT

Tableau DES INVESTISSEMENTS 2020

Chapitre/Article	Projet	Budget
20/2051	Logiciel JVS Cloud	5250€
204/2041582	-Eclairage public LED -Enfouissement réseaux rue Croix St Vincent - Alimentation du lotissement rue du Port	211 000€
21/2111	Achats de parcelles	15 000€
21/2115	Achat bâtiment colonie des Tilleuls	600 000€
21/2128	Travaux sylvicoles	6 300€
21/2135	-Rénovation intérieure école primaire (35 000€) -Rénovation escalier extérieur école primaire (90 000€) -Travaux bâtiment colonie (550 000€ +étude) -Portes intérieures école maternelle (6 000€)	681 000€
21/2151	-Elargissement de la voie latérale au chemin de fer +étude	350 000€
21/2152	-Travaux de mise en sécurité du quartier des écoles +étude	350 000€
21/2183	-Dispositif caméras de vidéo protection (95 000€) -Vidéoprojecteur Foyer et écoles (3500€)	100 000€

SUBVENTIONS :
-DETR 2018 sur l'escalier extérieur de l'école primaire (60%)
-FIPD pour la vidéoprotection (50%) demande en cours
-GSM sur l'élargissement de la voie latérale (100% du montant HT)

EMPRUNTS :
L'achat du bâtiment de la colonie des Tilleuls sera financé par un emprunt afin de conserver de la trésorerie pour les travaux qu'il sera nécessaire d'y accomplir.

Envoyé en préfecture le 12/03/2020
Reçu en préfecture le 12/03/2020
Affiché le
ID : 089-218904498-20200304-COMM_BP_2020-BF

BUDGET EAU POTABLE 2020

Le budget primitif s'équilibre à la somme de

276 329.84 € en fonctionnement et

118 496.88 € pour l'investissement.

1/ Les dépenses :

- **En exploitation :**

Chapitre 011 (charges à caractère général) : 115 601.06 €

Ce chapitre englobe : Fourniture d'entretien et d'équipement, Changement de compteurs, l'entretien et réparation du réseau, les primes d'assurance, les études et recherches sur réseaux. Il est prévu au compte 611, des contrats d'entretien des analyseurs chlore et appareil de chloration, ainsi qu'un service d'hébergement du pilotage à distance de la station de traitement d'eau.

Chapitre 012 : Il n'y a pas de charges de personnel sur le service de l'eau, car ce sont les agents de la voirie qui interviennent dans ce domaine. Les heures passées par nos agents sont ainsi transférés en compensation du budget de l'eau sur le budget principal. Ce transfert de charges est estimé à 17 000€ et englobé dans le chapitre 011 au compte 628.

Chapitre 65 : Une somme de 3 000 € au titre des créances irrécouvrables est prévue (admissions en non-valeur).

Chapitre 66 : Les **intérêts** des emprunts sont prévus à hauteur de 15 633.78 €. Le montant est bien supérieur à celui du budget de l'année précédente car à la demande du trésorier il a été prévu le rattachement des INCE (intérêts courus non échus de l'exercice 2021) obligatoire pour les budgets M4.

Sont également prévus, 6 000€ de charges exceptionnelles au **chapitre 67** : Il s'agit des dégrèvements d'eau

Aucun virement à la section d'investissement n'est possible.

- **En investissement :**

Le remboursement du capital des emprunts de 17 820.84€

Au chapitre 21 : 52 818.04€ pour le renforcement du réseau (rue Régnier)
20 000.00€ pour la rénovation des filtres à charbon

2/ Les recettes

Evolution du prix de l'eau/m3 : en 2019 1.27€ et en 2020 1.28€ avec un volume de consommation estimé à 80 000m3 (consommation en légère baisse)

Envoyé en préfecture le 12/03/2020
Reçu en préfecture le 12/03/2020
Affiché le
ID : 089-218904498-20200304-COMM_BP_2020-BF

- **En exploitation :**

Chapitre 70 – vente de produits fabriqués et prestation de services : 165 800€
La section d'exploitation pour 2020 est équilibrée en **estimant une vente d'eau à 80 000 m³.** Nous restons prudents d'autant que le budget de l'eau est un service public à caractère industriel et commercial et qu'il doit s'équilibrer par ses seules recettes dont la principale est la vente d'eau. **Aucune subvention en provenance du budget général n'est possible.**

Le taux de la redevance de la lutte contre la pollution domestique appliqué est passée de 0.42€/m3 à 0.38€/m3.
En effet, le tarif de cette redevance est fixé par l'Agence de l'eau en fonction de la zone dans laquelle la commune se situe. Elle est définie en fonction de l'état écologique des rivières : plus la qualité de l'eau puisée dans les nappes est correcte, plus le taux est bas.

- **En investissement :**
  Un solde de subvention est attendu pour 1045 € (Périmètre de la Pichonne).

Annexe 1 : Subventions aux associations

	Attribution 2019		
Associations	Montant administratif 2019	Projet déposé Et effectué	Proposé au Conseil Municipal
Gymnastique volontaire	150 €		150 €
OCCE Ecole Primaire		500 €	500 €
OCCE Ecole Maternelle		300 €	300 €
Tennis-Club	150 €		150 €
Amitiés et Loisirs	150 €		150 €
Bonsaï club	150 €		150 €
Comité de jumelage	150 €		150 €
Les Amis de l'Orgue	150 €		150 €
Anciens Combattants Franco-Américains	150 €		150 €
Conseil Municipal des Jeunes		1000 €	1000 €
Chaudron Arc en Ciel	150 €	200 €	350 €
Bien vivre à Villeblevin	150 €	200 €	350 €
Un temps pour soi	150 €		150 €
Judo-Club de Villeblevin	150 €	150 €	300 €
Moto club « les Phacochères »	150 €		150 €
La Bulle d'Air			0 €
Alliance Nord 89			0 €
Amicale des Sapeurs pompiers de Villeneuve-la-Guyard		200 €	200 €
Foyer socio-éducatif du collège VLG		155 € +2 € x 22 élèves de Villeblevin	199€

Envoyé en préfecture le 12/03/2020
Reçu en préfecture le 12/03/2020
Affiché le
ID : 089-218904498-20200304-COMM_BP_2020-BF

Entraide Cantonale de l'Age Libre (0,30 €/ hbt)		0,30 € x 1866	559.80 €
FNACA	150 €	150€	300 €
Association Vivre Solidaire		400 €	400 €
Football Club de Villeblevin	150€	150€	300€
Lycée Ste Colombe		50 € x 1 élève	50 €
CIFA Auxerre		50€ x 1apprenti	50€
Collège Pierre de Montereau		15€ x 1 élève	15€
CFA Auxerre		50€ x 1élève	50€
Conservatoire Sens		30€ x 2élèves	60€
Pour information (déjà voté au budget 2019)			
CCAS		0,80 € x 1866 hbts (population municipale au 01/01/2019)	1492.80 €
Caisse des Ecoles		0,80 € x 1866 hbts (population municipale au 01/01/2019)	1492.80 €

Annexe 2 : Subventions en nature accordées aux associations

LISTE DES MISES A DISPOSITION DE LOCAUX POUR LES ORGANISMES				
ANNEE 2019				
Liste des organisme	Salle	Adresse du Local	Périodes d'occupation	Loyer
Club Amitié loisirs	foyer communal	Espace Heidenburg	19 fois dans l'année	A titre gratuit
	salle de la montagne	rue de la Montagne	tous les jeudis	A titre gratuit
Moto club "Les Phacochères"	foyer communal	Espace Heidenburg	4 fois dans l'année	A titre gratuit
	salle de la montagne	rue de la Montagne	1 fois dans l'année	A titre gratuit
Caisse des écoles	foyer communal	Espace Heidenburg	2 fois dans l'année	A titre gratuit
Association Chaudron Arc en Ciel	foyer communal	Espace Heidenburg	2 fois dans l'année (+ cours de danse les mercredi et jeudi de janvier à juin)	A titre gratuit
	salle de la montagne	rue de la Montagne	1 fois dans l'année	A titre gratuit
Comité de jumelage	foyer communal	Espace Heidenburg	2 fois dans l'année	A titre gratuit
	salle de la montagne	rue de la Montagne	1 fois par semaine	A titre gratuit
Centre de loisirs (CCYN) / Accueil ados	foyer communal	Espace Heidenburg	3 fois dans l'année	A titre gratuit
	salle de la montagne	rue de la Montagne	tous les mercredis	A titre gratuit
Bonsai club	salle de la montagne	rue de la Montagne	tous les 1er samedi du mois	A titre gratuit
Association de chasse "Le Gros Buisson Le Loupiers"	foyer communal	Espace Heidenburg	1 fois dans l'année	A titre gratuit
Club Un temps pour soi	salle de la montagne	rue de la Montagne	5 fois dans l'année	A titre gratuit
Tennis club	foyer communal	Espace Heidenburg	1 fois dans l'année	A titre gratuit
	salle de la montagne	rue de la Montagne	3 fois dans l'année	A titre gratuit
Halte garderie itinérante (CCYN)	foyer communal	Espace Heidenburg	tous les lundis après midi	A titre gratuit
Sport pour tous (CCYN)	foyer communal	Espace Heidenburg	tous les jeudis matin	A titre gratuit
Association Sankaz	foyer communal	Espace Heidenburg	tous les mercredis soir	A titre gratuit
Bien vivre à villeblevin	foyer communal	Espace Heidenburg	1 fois dans l'année	A titre gratuit
110 Bourgogne	foyer communal	Espace Heidenburg	1 fois dans l'année	A titre gratuit
Debout la France	foyer communal	Espace Heidenburg	1 fois dans l'année	A titre gratuit
Rassemblement national	foyer communal	Espace Heidenburg	1 fois dans l'année	A titre gratuit